

**MISE A JOUR SUR LA PREPARATION DE LA CONFERENCE CONJOINTE DES PARTIES
CONTRACTANTES AUX CONVENTIONS D'ABIDJAN (COP8) ET DE NAIROBI (COP5)
AFRIQUE DU SUD, 11-14 SEPTEMBRE 2007**

Progrès

La première annonce sur la Conférence Conjointe des Parties Contractantes aux Conventions d'Abidjan et de Nairobi (la COP conjointe) a été transmise par courriel le 15 décembre 2006 (voir ci-dessous). Un certain nombre d'activités préparatoires ont été entreprises en vue de la COP conjointe :

- Un plan de travail pour la préparation et le déroulement de la Conférence ont été préparés ;
- Les points focaux nationaux se sont préparés pour la COP conjointe lors de réunions dédiées aux Conventions d'Abidjan (novembre 2006) et de Nairobi (mars 2007) ;
- Un forum consultatif des ONG sur la Convention de Nairobi s'est tenu en avril 2007 afin d'encourager la participation des ONG et de recueillir leurs suggestions sur le programme de travail de cette Convention ;
- Le processus de révision des ébauches des Protocoles concernant les Activités et les Sources de Pollution Terrestres (les Protocoles LBA en anglais) est en cours pour les deux conventions, et sera finalisé avant la COP conjointe ;
- Des versions préparatoires des programmes de travail et des décisions sont en train d'être rédigées, et seront communiquées aux comités de coordination techniques à la fin du mois de juin ;
- Une réunion pour mener les arrangements logistiques de la Conférence se tiendra à Pretoria le 15 et 16 mai avec les représentants du secrétariat conjoint des Conventions, les services de conférence de PNUE et l'équipe Sud africaine chargée de la conférence. Suite à cette réunion, nous vous communiquerons les informations pratiques sur le déroulement de la réunion, telles que l'agenda de la COP, les possibilités de logement sur place et toutes les informations nécessaires.

La structure

L'Afrique du Sud accueillera la Conférence conjointe des Parties aux Conventions d'Abidjan et de Nairobi pendant quatre jours. Se tiendront le premier jour deux réunions d'experts (une pour chaque convention). Ces réunions passeront en revue et feront des commentaires sur les ébauches des programmes de travail des deux conventions pour 2007-2011, ainsi que sur les ébauches des décisions, et les priorités communes pour les réunions des Chefs de délégation. Deux réunions des Bureaux des conventions se tiendront le soir du premier jour afin de discuter l'organisation de la COP.

Le deuxième jour, deux ateliers parallèles des parties prenantes seront organisés (un pour chaque convention). Les participants seront principalement originaires d'ONGs et du secteur privé. Les discussions porteront sur comment développer et améliorer la participation des ONG dans le travail des conventions pour aboutir à des recommandations prioritaires adressées aux secrétariats des conventions.

Les Chefs de Délégation (CDD) des deux conventions se réuniront en sessions parallèles le troisième jour. Les CDD prendront des décisions basées sur les résultats des discussions des jours précédents.

Le quatrième jour, la Réunion Conjointe des Chefs de Délégation sera tenue dans le cadre de l'Union Africaine/NEPAD. La réunion examinera les priorités communes des deux conventions et devrait aboutir sur une Déclaration Ministérielle Conjointe. La Déclaration soutiendra les conventions par un engagement politique fort et approuvera les programmes de travail (2007-2011) des conventions en tant que programmes de travail du NEPAD, tout en encourageant les conventions à employer les Grands Ecosystèmes Marins (GEMs) comme la base des structures opérationnelles pour la Convention d'Abidjan. Pendant les quatre jours de la conférence, un lieu sera mis à disposition pour que les participants puissent installer des affiches (veuillez nous contacter si vous en êtes intéressé).

Le thème principal de la COP conjointe sera « Construire sur les succès », se concentrant sur les progrès qui ont été accomplis depuis la Conférence de PACSICOM en 1998, ainsi que sur le partage des expériences. Les domaines d'intérêt incluront:

- L'article 76 de la Convention des Nations Unies sur la Droit de la Mer et le Programme du Plateau Continental de PNUE, se concentrant sur l'urgence et l'importance de ce processus qui permettra aux pays d'étendre et de défendre leur territoire marin
- L'Exploration et l'extraction du pétrole et du gaz
- L'évaluation environnementale stratégique
- L'adaptation et l'atténuation du changement climatique
- Les approches de gestion basées sur les écosystèmes

Les résultats de la COP conjointe incluront l'approbation des Protocoles LBA pour les deux conventions, une amélioration de la visibilité pour les secrétariats et un plan de travail pour chaque convention à mettre en œuvre en coopération avec les deux secrétariats.

The Original Email, sent December 15 2006:

Dear all

The Contracting Parties to the Abidjan Convention, in their 7th Conference of Parties (COP) meeting held in Gabon in March 2005, requested the Republic of South Africa to host the 8th Conference of Parties meeting. The COP meeting further requested the secretariat for the Nairobi and Abidjan Conventions to organize joint COP meetings for the Nairobi and Abidjan Conventions at the same time and venue. The Focal Points for the Nairobi Convention, in a meeting held in Dar es Salaam in Tanzania in November 18, 2005, endorsed the request, and asked the secretariat to plan for a Joint COP meeting in 2007.

The secretariat for the Nairobi and Abidjan Conventions, subsequently held several discussions with the Vice - Chair responsible for the work program for the two conventions Honourable Madame Rejoice Mabudafhasi, Deputy Minister Ministry of Environmental Affairs and Tourism and Bureau members for the two conventions. Based on the discussions, 5-7 September 2007 has been fixed as the date for the Joint Conference of Parties Meeting and Cape Town as the venue for the meeting. The Joint meeting will provide a framework

for the contracting parties to discuss mechanism for cross-jurisdictional management of shared marine and coastal resources based on ecosystem-based management approaches.

The ultimate goal is to develop a long-term vision for coastal and marine management in sub-Saharan Africa and to promote sub-regional and national level programs that strengthen regional implementation of the Nairobi and the Abidjan Conventions.

Directors and Managers of on going and planned regional projects will be requested to present lessons learned and to demonstrate new approaches in large marine ecosystems management.

Major Regional and National NGOs will be invited to participate in a one-day stakeholder's forum that will precede the Joint COP meeting.

The purpose of this e-mail is to kindly request you to mark the 5-7 September 2007 as the dates for COP5 for the Nairobi Convention and COP8 for the Abidjan Convention in your calendar before 2007 fills up.

Best regards

Dixon Waruinge